

**COMITE DIRECTEUR FEDERAL**

**3 Février 2013 – 09h00 à 10h00**

**PARIS - CNOF**

**Présents**

Elisabeth BARRAUD, Jacky BAUDRAND, Daniel BAZOGE, Frank BIGNET, Pierre BIGOT, Daniel BOISSIERE, Jean-Michel BUNIET, Emmanuel CHABANNES, Alain COURPRON, Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER, Guillaume FRITSCH (Directeur Administratif), Dominique FRIZZA, Frank GASQUET, Pascal GODEL, Cédric GOSSE, Jean-Marc GROSSETETE, Françoise HUOT-JEANMAIRE, Denis JAEGER, Jacques LAPARADE (Président d'honneur), Marlène LEBRUN, Christophe LEGRAND, Philippe LESCURE, François LHUISSIER, Denis MAIRE, Denis MARCHE, Michelle MONSERAT, Beie MOUA (Assistante Administrative), Gérard OREGGIA, David PEIFFER, Alexandre PY, Florent ROY, Dominique SAGARY, Bernard SAINT-JEAN (Directeur Général), Thierry SAMMUT, Patrick SOIN, Kahena TAALBA (Assistante Administrative), Andrée VIDIL, Jean-Claude ZIENKIEWICZ.

Philippe LESCURE félicite l'ensemble des membres du Comité Directeur, nouvellement élu(e)s.

**1. Election du Bureau Directeur Fédéral**

Philippe LESCURE rappelle les rôles et missions du Comité Directeur Fédéral (CDF) et du Bureau Directeur Fédéral (BDF). Le BDF est en quelque sorte le Bureau Exécutif de la F.F.TRI., l'instance qui gère au quotidien la fédération, dans le sens des directions prises par son CDF. Il met en œuvre la politique générale voulue par l'Assemblée Générale et par le Comité Directeur Fédéral. Le BDF est aussi force de propositions, de projets, qu'il soumet à la réflexion des Commissions Nationales. Ainsi, instance essentielle, décisionnelle sur nombre de sujets, comme défini dans nos statuts, le Comité Directeur Fédéral valide, amende ou rejette des projets travaillés dans les différentes commissions, déjà aboutis quand ils lui sont présentés.

Huit membres du Bureau Directeur sortants ont fait part à Philippe LESCURE nouvellement réélu en qualité de Président de la F.F.TRI., de leur souhait d'être à nouveau candidats au Bureau Directeur Fédéral de cette nouvelle Olympiade. Seul un membre du BDF sortant, à savoir Denis JAEGER, qui occupait les fonctions de Trésorier Fédéral, ne souhaite pas se représenter au BDF.

Rappelant aux membres du Comité Directeur qu'ils peuvent proposer leur candidature à un poste au Bureau Directeur Fédéral, Philippe LESCURE propose de valider, poste par poste, et par ordre alphabétique, l'élection des personnes ayant candidaté, et de voter s'il y a plusieurs candidat(e)s sur le même poste.

**Jean-Michel BUNIET** a présenté sa candidature au poste de Vice-Président chargé du Développement. Il n'y a pas d'autre candidature. Les membres du CDF sont interrogés par le Président et confirment, à l'unanimité qu'ils ne souhaitent pas de vote à bulletins secrets. **Jean-Michel BUNIET est élu Vice-Président en charge du Développement, à l'unanimité.**

**Dominique FRIZZA** a présenté sa candidature au poste de Vice-Président en charge du Haut Niveau. Philippe LESCURE précise qu'il proposera une modification structurelle concernant ce secteur, d'où l'appellation « Haut Niveau » en remplacement de « Vie Sportive ». Il n'y a pas d'autre candidature. Les membres du CDF sont interrogés par le Président et confirment, à l'unanimité qu'ils ne souhaitent pas de vote à bulletins secrets. **Dominique FRIZZA est élu Vice-Président en charge du Haut Niveau, à l'unanimité.**

**Frank GASQUET** a présenté sa candidature au poste de Vice-Président chargé de la Communication et du Marketing. Il n'y a pas d'autre candidature. Les membres du CDF sont interrogés par le Président et confirment, à l'unanimité qu'ils ne souhaitent pas de vote à bulletins secrets. **Frank GASQUET est élu Vice-Président en charge de la Communication et du Marketing, à l'unanimité.**

**Cédric GOSSE** a présenté sa candidature au poste de Vice-Président chargé des relations avec les Ligues Régionales et délégué aux affaires disciplinaires. Il n'y a pas d'autre candidature. Les membres du CDF sont interrogés par le Président et confirment, à l'unanimité qu'ils ne souhaitent pas de vote à bulletins secrets. **Cédric GOSSE est élu Vice-Président en charge des Relations avec les Ligues Régionales et délégué aux affaires disciplinaires, à l'unanimité.**

**Dominique SAGARY** a présenté sa candidature au poste de Vice-Président chargé de la Vie Sportive Nationale. Il n'y a pas d'autre candidature. Les membres du CDF sont interrogés par le Président et confirment, à l'unanimité qu'ils ne souhaitent pas de vote à bulletins secrets. **Dominique SAGARY est élu Vice-Président en charge de la Vie Sportive Nationale, à l'unanimité.**

**Patrick SOIN** a présenté sa candidature au poste de Secrétaire Général. Il n'y a pas d'autre candidature. Les membres du CDF sont interrogés par le Président et confirment, à l'unanimité qu'ils ne souhaitent pas de vote à bulletins secrets. **Patrick SOIN est élu Secrétaire Général, à l'unanimité.**

**Françoise HUOT-JEANMAIRE** a présenté sa candidature au poste de Secrétaire Générale Adjointe. Il n'y a pas d'autre candidature. Les membres du CDF sont interrogés par le Président et confirment, à l'unanimité qu'ils ne souhaitent pas de vote à bulletins secrets. **Françoise HUOT-JEANMAIRE est élue Secrétaire Générale Adjointe, à l'unanimité.**

**Emmanuel CHABANNES** a présenté sa candidature au poste de Trésorier Général. Il n'y a pas d'autre candidature. Les membres du CDF sont interrogés par le Président et confirment, à l'unanimité qu'ils ne souhaitent pas de vote à bulletins secrets. **Emmanuel CHABANNES est élu Trésorier Général, à l'unanimité.**

Deux candidatures sont présentées au poste de Trésorier Général Adjoint, celles de **Elizabeth BARRAUD** et **Michelle MONSERAT**. Il n'y a pas d'autre candidature. Un vote à bulletin secret est mis en place, sous le contrôle de Guillaume FRITSCH, en sa qualité de Président de la Commission Nationale de Surveillance des Opérations Electorales, et Jacques LAPARADE, Président d'Honneur en tant que scrutateur. Les bulletins sont dépouillés : Michelle MONSERAT obtient 18 voix, Elisabeth BARRAUD obtient 9 voix. Il y a 5 bulletins blancs. **Michelle MONSERAT est élue Trésorière Générale Adjointe, à la majorité des voix exprimées.**

Philippe LESCURE félicite les membres du Bureau Directeur qui viennent d'être élus, et présentera ainsi ce nouveau BDF constitué, au Comité Directeur, ouvert aux Président(e)s de Ligues Régionales, suivant cette réunion, à 10H00.

Philippe LESCURE précise qu'il procédera à la nomination des Président(e)s de Commissions Nationales dans les jours à venir, et invite les membres du Comité Directeur, qui souhaitent participer à ces Commissions, voire les présider, à bien vouloir se faire connaître. Des Comités de Pilotage seront également créés, conformément au projet fédéral présenté précédemment par le Président LESCURE.

Un Comité Directeur Fédéral téléphoné sera convoqué dans les 3 semaines à venir, afin de :

- présenter les Président(e)s de Commissions Nationales et les membres des commissions dont pour lesquelles la nomination relève directement du Président fédéral,
- valider la composition des commissions disciplinaires, antidopage et médicale qui relèvent de la compétence du CDF.

Le choix du Directeur Technique National sera effectué dans les semaines à venir, le mandat du DTN s'achevant toujours en même temps que celui de l'équipe fédérale sortante. Philippe LESCURE

rencontrera ainsi Frank BIGNET, actuel DTN, afin d'envisager les perspectives concernant sa reconduction dans sa fonction.

Jean-Michel BUNIET annonce l'organisation d'une réunion physique, dès le samedi 2 Mars 2013, à laquelle seront invité(e)s les Président(e)s des Commissions rattachées au secteur du Développement, ainsi que les Conseillers Techniques Nationaux concernés par ces secteurs.

**Le Président clôture la première partie de ce Comité Directeur Fédéral.**

**COMITE DIRECTEUR OUVERT  
AUX PRESIDENT(E)S DE LIGUES REGIONALES**

**3 Février 2013 – 10h00 à 12h00**

**PARIS - CNOF**

**Présents**

Elisabeth BARRAUD (CD et Ligue Côte d'Azur), Jacky BAUDRAND (CD), Daniel BAZOGE (CD et Ligue Pays de Loire), Frank BIGNET (DTN), Pierre BIGOT (CD), Daniel BOISSIERE (CD), Jean-Michel BUNIET (CD et Ligue Nord Pas de Calais), Emmanuel CHABANNES (CD), Colin CHILDES (Ligue de Picardie), Alain COURPRON (Ligue d'Aquitaine), Valérie DELAGRANGE-GAUTHIER (CD), Félix DINANE (Ligue de Guadeloupe), Michel EXBRAYAT (Représentant Ligue Auvergne), Michel FAUBERT (Ligue Limousin), Sébastien FOSSANO (Ligue Poitou-Charentes), Guillaume FRITSCH (Directeur Administratif), Dominique FRIZZA (CD), Frank GASQUET (CD), Valérie GAUTHIER (CD), Pascal GODEL (CD), Cédric GOSSE (CD et Ligue Ile de France), Michel GRAZIETTI (Ligue Corse), Jean-Marc GROSSETETE (CD et Ligue Rhône Alpes), Françoise HUOT-JEANMAIRE (CD et Ligue Ile de La Réunion), Denis JAEGER (CD), Philippe LANG (Ligue de Franche Comté), Jacques LAPARADE (CD), Marlène LEBRUN (CD), Christophe LEGRAND (CD), Philippe LESCURE (Président), François LHUISSIER (CD), Robert MACCOTTA (Ligue Midi Pyrénées), Denis MAIRE (CD et Ligue de Bourgogne), Denis MARCHE (CD), Eric MEUNIER (Ligue de Nouvelle Calédonie), Bertrand MEYER (Ligue d'Alsace), Michelle MONSERAT (CD), Beie MOUA (Assistante Administrative), Gérard OREGGIA (CD et Ligue Provence Alpes), David PEIFFER (CD), Boris PETRICIEN (Ligue Martinique), Patrick PORCHER (Ligue Centre), Alexandre PY (CD), Florent ROY (CD), Dominique SAGARY (CD), Bernard SAINT-JEAN (Directeur Général), Thierry SAMMUT (CD), Patrick SOIN (CD et Ligue Champagne Ardennes), Kahena TAALBA (Assistante Administrative), Andrée VIDIL (CD et Ligue Bretagne), Jean-Claude ZIENKIEWICZ (CD et Ligue Lorraine).

**Absents  
Excusés**

René MOUSSEL (Ligue de Normandie), Olivier PETRONIO (Ligue Languedoc Roussillon)

Le Président ouvre la réunion, accueille et remercie les membres du Comité Directeur Fédéral (CDF), les Président(e)s de Ligues Régionales pour leur présence, à ces travaux.

**1. Présentation du Bureau Directeur Fédéral**

Philippe LESCURE présente aux Président(e)s de Ligues Régionale la composition du nouveau Bureau Directeur Fédéral :

- Jean-Michel BUNIET : Vice-Président en charge du Développement
- Dominique FRIZZA : Vice-Président chargé du Haut Niveau
- Franck GASQUET : Vice-Président chargé de la Communication et du Marketing
- Cédric GOSSE : Vice-Président chargé des relations avec les Ligues Régionales et délégué aux affaires disciplinaires
- Dominique SAGARY : Vice-Président chargé de la Vie Sportive Nationale
- Patrick SOIN : Secrétaire Général
- Françoise HUOT-JEANMAIRE : Secrétaire Générale Adjointe

- Emmanuel CHABANNES : Trésorier Général
- Michelle MONSERAT : Trésorière Générale Adjointe

## 2. Approbation du Procès-Verbal du Comité Directeur du 12 Janvier 2013

Le Procès-Verbal du Comité Directeur du 12 Janvier 2013 n'appelle aucun commentaire. Il est approuvé à l'unanimité.

## 3. Candidature à l'organisation de l'Assemblée Générale Fédérale 2014 (date et lieu)

La prochaine Assemblée Générale Fédérale aura lieu le 1<sup>er</sup> février 2014. Plusieurs candidatures sont proposées en réunion :

- Nancy (Ligue de Lorraine)
- Les Sables d'Olonnes (Denis MARCHE)
- Quiberon (Ligue de Bretagne)

Il est demandé aux régions candidates de faire parvenir une présentation des prestations qu'elles pourront proposer, afin que le lieu soit arrêté prochainement.

## 4. Dates des réunions du Comité Directeur Fédéral 2013

Patrick SOIN présente le tableau des réunions fédérales déjà arrêtées, complété en partie en réunion :

2013	BUREAU DIRECTEUR	COMITÉ DIRECTEUR	LIEU	Horaire	Autres réunions
Vendredi 11 janvier	★		Paris	Après-midi	
Samedi 12 janvier		★	Paris	Journée	
Samedi 2 février			Paris	Journée	AG élective
Dimanche 3 février		★	Paris	Matin	Ouvert Ligues
Vendredi 1 <sup>er</sup> mars	★		Paris	Journée	
Vendredi 19 avril			A définir	Journée	Séminaire BD
Samedi 20 avril			A définir	Matin	Séminaire BD
Vendredi 31 mai	★		Belfort	Après-midi	
Samedi 22 juin		★	Paris	Journée	
Mercredi 16 octobre		★ 			RGF
Samedi 26 octobre		★	Paris	Journée	
2014					
Samedi 11 janvier		★	Paris	Journée	Ouvert Ligues
Samedi 1 <sup>er</sup> février			A définir	Journée	AG Fédérale
Dimanche 2 février		★	A définir	Matin	Ouvert Ligues

## 5. Choix lieu Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales 2013

Gérard OREGGIA, Président de la Ligue Provence Alpes confirme la proposition d'accueil du Séminaire des Président(e)s de Ligues Régionales, en novembre prochain. Une proposition de lieu précis devra être communiquée au BDF.

## 6. Nouveau dispositif de gestion des licences

Patrick SOIN présente, sous forme de power point, l'évolution du projet en cours concernant la gestion des licences. De l'information et de la formation permettront d'accompagner ce nouveau dispositif.

**Opportunités de ce nouveau dispositif :** Fiabiliser notre système d'information / Système plus ergonomique / Exploiter les informations à des fins marketing / Simplification administrative / Evolutif dans le temps

**Menaces de ce nouveau dispositif :** Délais de réalisation / Gestion du changement / Inconfort au départ / Revoir certaines procédures de fonctionnement

L'outil est encore en cours de développement, une démonstration de saisie est réalisée en réunion, permettant de voir concrètement comment évolue ce nouvel outil, à la réalisation duquel travaillent Jean-Michel BUNIET, Pierre BIGOT, Guillaume FRITSCH et Patrick SOIN.

## 7. Proposition de création de nouvelles Commissions Nationales

Toutes les propositions de création, de modification, de reconduction, de dissolution des Commissions Nationales sont présentées ci-dessous.

**A. Les commissions suivantes sont créées (\*) ou reconduites pour la durée de l'olympiade 2013 / 2016.**

- Commission Nationale des Affaires Internationales ..... CNAI
- Commission Nationale d'Arbitrage..... CNA
- Commission Nationale Financière..... CNF
- Commission Nationale de la Formation..... CNFO
- Commission Nationale des Grandes Epreuves..... CNGE
- Commission Nationale de la Communication et du Marketing..... CNCM
- Commission Nationale Outre-Mer..... CNOM
- Commission Nationale de la Réglementation ..... CNR
- Commission Nationale Sportive..... CNS
- Commission Nationale Haut Niveau (\*) ..... CNHN
- Commission Nationale Développement Durable (\*)..... CNDD
- Commission Nationale Santé Loisir Bien-être Animation (\*) ..... CNDSL
- Commission Nationale Jeunes (\*) ..... CNJ
- Commission Nationale Féminines (\*) ..... CNF
- Commission Nationale Paratriathlon (\*) ..... CNP

**B. Les commissions suivantes, obligatoires au regard des textes de loi sont reconduites.**

- Commission Nationale de Discipline ..... CND
- Commission Nationale Disciplinaire de Première Instance de Lutte contre le Dopage . CNDD
- Commission Nationale Disciplinaire d'Appel ..... CNDA
- Commission Nationale Médicale ..... CNM
- Commission Nationale de Surveillance des Opérations Electorales..... CNSOE

**C. Toute autre commission est dissoute.**

**D. Pour toutes les commissions citées au point A, les modalités suivantes de création et de composition s'appliquent et remplacent les modalités de composition précédentes.**

**1. Modalité de création d'une commission**

Conformément au point 2.4.5.1. des statuts fédéraux, le Comité Directeur décide de la création de toute autre commission et/ou mission pour encadrer un aspect particulier de la Fédération.

**2. Modalité de désignation du Président de la commission**

Conformément au point 2.4.5.3. des statuts fédéraux, le président de la commission est nommé par le Président de la Fédération.

**3. Modalité de nomination des membres de la commission :**

Conformément au point 2.4.5.4. des statuts fédéraux, le président de commission propose la liste des membres de sa Commission au Président de la Fédération qui les nomme.

**4. Nombre de membre de la commission :**

Chaque commission est composée d'au minimum 4 membres :

- Dont le président de la commission
- Dont au minimum un membre de la Direction Technique Nationale proposé par le DTN et validé par le président de la commission

**E. Pour toutes les commissions citées au point A, une note entérinée par le Bureau Directeur Fédéral, sur proposition de la CNR et du président de la commission correspondante, définira leurs prérogatives, missions et fonctionnement.**

**F. Pour toutes les commissions citées au point B, les modalités de création et de composition sont décrites dans les textes définissant leurs missions, prérogatives fonctionnement et règlement.**

Les propositions des points A à F sont validées à l'unanimité.

## 8. I.A.T.E.

Frank BIGNET présente et commente en réunion, le projet « **Identification (et) Accompagnement (des) Triathlètes Emergents** » **I.A.T.E.** sous forme de power point.

## 9. Proposition d'avenant à la convention F.F.TRI. / Fédération de Triathlon de Madagascar

Philippe LESCURE rappelle qu'il a rencontré, lors du Congrès ITU, un certain nombre de Fédérations, érigées dans des pays émergents au niveau du Triathlon, et notamment en Afrique. Il a été souhaité, de façon partagée, que la F.F.TRI. mette en œuvre des coopérations avec ces Fédérations naissantes ou voulant se développer : Madagascar, le Cameroun, le Burundi, le Rwanda, mais aussi Tahiti, etc. La demande s'inscrit essentiellement dans la structuration, la construction, le fait de leur apporter le savoir-faire acquis par notre fédération et ainsi accélérer leur développement. Ce serait aussi l'occasion de voir la France jouer un rôle de coordination et de coopération avec nombre de pays francophones, et d'envisager, comme cela a déjà été précisé, la création d'une Association des pays francophones au sein de la Fédération Internationale de Triathlon, comme cela existe pour les pays anglophones.

Denis JAEGER rappelle la validation, au Comité Directeur de janvier 2013, d'une Convention cadre de coopération, concernant le Cameroun et Madagascar.

Denis JAEGER présente au Comité Directeur un Avenant opérationnel (Avenant n°1) rédigé à partir de propositions de Pierre RAOELINA, Président de la toute nouvelle Fédération de Triathlon de Madagascar. En préambule à cet avenant, il est rappelé les 7 actions prioritaires que la Fédération de Triathlon de Madagascar a définies, pour assurer son développement :

- **Action 1-** *Approche des écoles disposant de bassins et de stade pour y soutenir (encadrement et récompenses) les élèves s'adonnant à l'aquathlon et éventuellement y repérer les futurs triathlètes.*
- **Action 2** - *Formation d'initiateur conforme à la formation BF5 (Initiateur fédéral) avec la Ligue de Triathlon de la Réunion mais aussi avec des formations auprès de l'ITU et l'ATU.*
- **Action 3** – *Mise en place d'un programme de compétitions et d'évaluation qui permettra aux athlètes de se surpasser et à la FTriM de suivre leur progression.*
- **Action 4** - *Mise en place pour notre élite (espoirs et confirmés) d'un soutien (bourse) mensuel avec un contrat-programme.*
- **Action 5** – *Acquisition de matériel car nous sommes conscients que le prix et la disponibilité du matériel (particulièrement les vélos et trifonction) sont un frein à notre développement.*
- **Action 6** : - *Mise en place d'un site web.*
- **Action 7** – *Obtention de facilités d'entraînement (Centre Fédéral) auprès de l'Académie Nationale des Sports ou à l'université de Tananarive.*

Denis JAEGER présente la proposition d'avenant aux membres du Comité Directeur. Sur proposition d'Emmanuel Chabannes, Trésorier Général, les 2 athlètes proposés pour être pris en charge, au maximum sur 3 stages, sont ramenés à 1 athlète par stage. Il est proposé d'y retravailler, notamment sur la partie relative aux prises en charge de séjour d'entraînement par la F.F.TRI.. Le CDF charge Denis JAEGER de réécrire l'avenant dans ce sens, de le faire valider par mail au BDF, puis en Comité Directeur téléphoné, le 26 février prochain.

## 10. Informations et questions diverses

### 10.1 Championnat de France de Paratriathlon

Le nombre de licenciés paratriathlètes étant supérieur à 120, l'épreuve de Besançon, du 19 mai 2013, sera support à l'organisation des premiers Championnats de France Paratriathlon.

### 10.2. Proposition d'avenant N°2 à la Réglementation Sportive 2012 - 2013

Jean-Michel BUNIET présente les 2 propositions de modification de la Réglementation Sportive 2012-2013 :

- ⇒ **Modification du point 8.2.4.3. PARATRIATHLON (page 33) et suppression de l'annexe 1 CATEGORIES ITU DE HANDICAP (page 118)**

**Les propositions de modification sont surlignées en jaune :**

La détention d'une licence F.F.TRI. Paratriathlon Compétition autorise l'accès aux courses agréées F.F.TRI.. Seul l'organisateur est en mesure de décider s'il peut recevoir sur sa course des titulaires de cette licence. Il faut que cela soit non seulement techniquement possible mais que l'organisation puisse assurer leur assistance technique et leur sécurité.

Les catégories ITU de handicap sont disponibles sur le site de l'ITU à la rubrique « Download » « Rules » - « Compétition Rules »

Sur le Challenge National Paratriathlon, des catégories de handicap différentes sont mises en œuvre à titre provisoire.

Les différents handicaps se définissent de la manière suivante :

- Handicap de Bras,
- Handicap de Jambe,
- Paraplégique (Handbike),
- Déficent visuel (Tandem),
- Handicap divers (atrophies des membres inférieurs)

~~Retrouvez en annexe les catégories ITU de handicap (chap Erreur ! Source du renvoi introuvable.).~~

Cette proposition de modification est validée à l'unanimité et entre en vigueur dès aujourd'hui.

⇒ **Modification du 3<sup>ème</sup> alinéa du point 9.4.1. CAS GENERAL (Championnat de France Individuel - page 68)**

**Les propositions de modification sont surlignées en jaune :**

(...)

La Ligue Régionale de Triathlon (L.R.TRI.) sélectionne sur un mode de fonctionnement qu'elle détermine, le nombre de qualifiés individuels à la finale nationale sur la base des quotas définis ci-après.

Seuls les licenciés F.F.TRI. Compétition ont, sous réserve de sélection, accès au championnat de France et ce quelle que soit leur nationalité, sauf sur le Championnat de France Paratriathlon où la participation des paratriathlètes licenciés auprès d'une fédération étrangère de triathlon affiliée à l'ITU est autorisée.

(...)

Cette proposition de modification est validée à l'unanimité et entre en vigueur dès aujourd'hui.

Un avenant à la Réglementation Sportive sera publié sur notre site internet.

David PEIFFER propose qu'une réflexion soit menée rapidement sur l'accueil des Triathlètes Sourds et malentendants, dans le cadre des compétitions Paratriathlon, et notamment sur les Championnats de France. En effet, il sensibilise le Comité Directeur et les Président(e)s de Ligues sur le fait que ces catégories de handicaps ne sont pas prises en compte dans la classification I.T.U. alors qu'il y a une réelle demande de ces personnes d'être intégrées au Paratriathlon.

### **10.3. Incompatibilité de fonctions**

Jacques LAPARADE alerte le Comité Directeur et les Président(e)s de Ligues Régionales, en sa qualité de conciliateur de la Commission Nationale de Discipline lors de la dernière mandature, du fait qu'il n'est pas prévu, dans notre Réglementation Fédérale, de signifier l'impossibilité d'exercer en parallèle les fonctions d'arbitre et de Président(e) de Ligue Régionale. Or, ce cumul de fonctions, quand il y a problème, complique énormément la conciliation.

Philippe LESCURE fait part de temps de réflexion qui seront prochainement organisés autour d'évolutions de gouvernance, et qui traiteront notamment des incompatibilités de fonctions telles que celle qui est ici décrite. En attendant, Philippe LESCURE propose qu'il soit suggéré aux Président(e)s de Ligues Régionales d'éviter de revêtir la chasuble d'arbitre.

Pour ce qui concerne la constitution des commissions disciplinaires, Michel GRAZIETTI précise qu'il est important de viser la neutralité la plus totale. Philippe LESCURE fait part de la décision qui a déjà été prise et exprimée, de nommer au sein des Commissions Nationales de Discipline, Discipline d'Appel et de lutte contre le dopage, des présidents et des membres n'ayant aucune fonction élective au sein du Comité Directeur Fédéral, ou dans les Ligues Régionales. Enfin, le Président fait part de son souhait de voir Jacques LAPARADE, Président d'Honneur, présider la Commission Nationale de Discipline.

### **10.4. Triathlon d'AGADIR**



A la question de Christophe LEGRAND qui souhaite savoir si le Triathlon d'Agadir aura lieu, et si oui, à quelle période de l'année, Bernard SAINT-JEAN précise qu'il n'a aucune réponse, à ce jour.

Le Président remercie les membres du Comité Directeur, les Président(e)s de Ligues Régionales pour leur présence.

\*\*\*\*\*

**Philippe LESCURE**  
**Président**

**Patrick SOIN**  
**Secrétaire Général**